

La Contribution des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Développement Local : Cas des coopératives féminines de la région de l'orientale

The Contribution of Social and Solidarity Economy Organizations in Local Development : Case of women's cooperatives in the eastern region

ABDELKADER MAAROUFI

Professeur chercheur, FSJES Oujda-Maroc

Laboratoire ESSDL

Université Mohammed Premier,

maaroufikader@hotmail.com

AAMARA Khadija

Doctorante en sciences économiques et de gestion FSJES Oujda-Maroc

Laboratoire ESSDL

Université Mohammed Premier

aamara2106@gmail.com

Date de soumission : 05/03/2022

Date d'acceptation : 20/04/2022

Pour citer cet article :

MAAROUFI A. & AAMARA K (2022) « La Contribution des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire dans le Développement Local : Cas des coopératives féminines de la région de l'orientale », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 250 - 269

Résumé :

Au Maroc, le statut socio-économique et la solidarité représentent une opportunité de développement économique et d'inclusion sociale où une culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif a toujours fait partie de la tradition et des coutumes des populations locales. Récemment, les coopératives féminines de la région de l'Oriental se sont fortement développées tant en nombre qu'en champ d'activité. Le Conseil Régional de l'oriental a signé de nombreuses conventions de partenariat avec des coopératives féminines de la région, dans le but d'accompagner ces coopératives dans le développement des projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois. L'objectif fondamental est d'intégrer les femmes de l'oriental au profit de l'économie sociale et solidaire et de recréer des liens sociaux dans les échanges économiques pour mettre en exergue leurs compétences et leurs savoir-faire notamment la production et la commercialisation des produits terroirs de la région. Certes les femmes de l'oriental devront bénéficier d'un accompagnement financier et informel, d'une éducation pour les encourager à surmonter les contraintes de l'analphabétisme et leur permettre d'acquérir des connaissances pour favoriser l'intégration économique et sociale. L'objectif de cet article est d'analyser le secteur coopératif féminin de la région de l'Oriental à travers une étude qualitative pour mesurer l'impact socio-économique de ces organisations dans la région.

Mots clés : économie sociale ; économie solidaire ; tiers secteur ; développement local ; coopératives féminines.

Abstract:

In Morocco, socio-economic status and solidarity represent an opportunity for economic development and social inclusion where a culture of solidarity, mutual aid and collective work has always been part of the tradition and customs of the local populations. Recently, women's cooperatives in the Oriental region have grown significantly in number and scope. The Oriental Regional Council has signed numerous partnership agreements with women's cooperatives in the region, with the aim of supporting these cooperatives in the development of income-generating and job-creating projects. The fundamental objective is to integrate the women of the Oriental region to the benefit of the social and solidarity economy and to recreate social links in the economic exchanges in order to highlight their competences and their know-how, in particular the production and the marketing of the region's local products. Certainly, the women of the Oriental region should benefit from financial and informal support, and education to encourage them to overcome the constraints of illiteracy and enable them to acquire knowledge to promote economic and social integration. The objective of this article is to analyze the women's cooperative sector in the Oriental region through a qualitative study to measure the socio-economic impact of these organizations in the region.

Key words: social economy; solidarity economy; third sector; Local development; women's cooperatives.

Introduction

Le champ de l'économie sociale et solidaire a connu un large développement au Maroc ces dernières années, car il présente une opportunité de développement économique et d'inclusion sociale. De même, les autorités ont reconnu son importance à travers son rôle incontournable dans la création d'emplois et de valeur ajoutée, dans la lutte contre la précarité et la vulnérabilité, l'exclusion sociale et dans la réalisation des différentes stratégies et programmes de l'industrie (Valérie & Jean Marc, 2005). L'émergence et la croissance de l'ESS offre une autre vision de l'économie qui se démarque du modèle dominant et apporte une contribution essentielle au développement durable, mais cet apport dépend de la capacité à s'affirmer dans le dialogue social et politique, et à accompagner son propre développement.

L'économie sociale et solidaire, également connue sous le nom d'économie de troisième classe, s'est considérablement développée ces dernières années (Nadir Malek, et al, 2019). L'idée de la socio-économie et de la solidarité selon laquelle la concurrence est le mode de relations interpersonnelles le mieux adapté à la performance économique dans une société mais aussi le mieux adapté aux exigences éthiques que l'on peut attendre de l'homme, ce qui lui permet de s'affirmer en tant qu'un être autonome, responsable, libre. En effet, ce dispositif vise à renforcer les mécanismes et outils nécessaires à l'adaptation d'un projet social à une politique sociale indissociable du processus de réforme économique, ce projet suppose la recherche d'efficacité économique alliée à la justice sociale (intégration de valeurs sociales et politiques, comme la proximité, la citoyenneté ou la justice sociale).

Dans la région de l'oriental, le secteur de l'ESS a connu une émergence remarquable ces dernières années en raison de son importance et de son rôle socio-économique dans la contribution à la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté et la précarité. En effet, le discours de Sa Majesté a mis en exergue les insuffisances du modèle de développement tout en insistant sur la nécessité d'une réponse collective aux problèmes sociaux pour tenter d'y apporter des solutions, en agissant comme agents de développement, institutionnels, politiques et acteurs civils, société ou citoyen ordinaire (Hicham Belmaati, 2018). A cet égard, l'ESS est la voie à suivre pour atteindre le modèle de développement préconisé par le Roi dans son discours, pour que ce secteur œuvre à concilier les principes d'équité et de justice sociale avec le développement économique, conciliant ainsi la vitalité des dynamiques économiques avec les principes humanistes et les objectifs de développement.

Dans ce travail, nous avons tenté d'aborder la contribution socio-économique et solidaire des femmes à la croissance inclusive, phénomène central de la croissance en raison de sa contribution à la création de richesses et à la lutte contre les inégalités existantes dans la société. Notre objectif à travers cet article est d'évaluer l'efficacité des organisations de l'ESS pour le développement local de la région de l'oriental, en particulier les organisations de femmes.

Dans ce contexte, nous devons répondre à la question suivante : *Quel serait l'impact de la contribution du secteur coopératif féminin de la région de l'oriental sur le développement local ?* Pour y répondre à cette question, nous allons tout d'abord décrire d'une manière théorique à partir de l'analyse des matériaux de la littérature traitant la thématique de l'économie sociale et solidaire et le développement local et des observations retenues auprès des opérateurs concernés tels que les organisations sociales et économiques, les coopératives, l'office du développement des coopération de l'oriental...à savoir leur émergence, leurs droits et politiques, puis étudier leur impact et le regard porté sur l'économie de l'ESS dans la région de l'oriental et sur l'emploi des organisations féminines dans le développement local.

Le présent article a pour principal objectif d'étudier le regard porté sur l'ESS dans la région de l'oriental et sur l'emploi des organisations féminines dans le développement local dans la mesure où ils pourront contribuer au développement socio-économique de la région.

Cet article sera articulé autour de trois sections. Dans la première section, nous allons réaliser une analyse de la revue de littérature sur le concept de l'ESS, le développement local et leurs attributs. La deuxième section est dédiée à la présentation de la méthodologie, choix de la région de l'oriental et des résultats de l'étude. Et enfin, la dernière section présente un ensemble de perspectives et d'impact au niveau des trois volets « économique, social, environnemental ».

1.Revue de littérature

1.1 Définition et origine d'apparition

Le terme « socio-économique et solidaire » est multiforme. La définition et les critères d'appartenance à une Economie Sociale et Solidaire (ESS) font débat et peuvent varier d'un pays à l'autre. Dans un concept, l'ESS peut être comprise comme un complément à l'économie politique, ou comme une critique et un substitut à l'économie politique, ou même comme un complément à l'économie pure. On observe une tendance générale vers une vision plus large de l'ESS, moins définie à travers les statuts des entités (coopératives, associations, mutuelles, etc.) qu'un mode de production alternatif. Au Maroc, les évolutions récentes de la socio-économie

et de la solidarité s'appuient à la fois sur des traditions anciennes et sur des évolutions conceptuelles observées à travers le monde (Mariam Dahman-Saidi 2015). L'enjeu socio-économique et solidaire est perçu par de nombreux acteurs de la vie économique et sociale dans le monde arabe, comme une véritable alternative aux dysfonctionnements, non seulement du marché des écoles, mais aussi des institutions, sans oublier l'Etat, dans sa configuration actuelle. Voici quelques définitions des termes utilisés dans notre article :

« Economie » : désigne la production de biens ou de services spécifiques avec l'entreprise en tant que forme d'organisation contribuant à l'accroissement net de la richesse collective.

« Social » : désigne le profit social. Cette rentabilité se mesure à sa contribution au développement démocratique, en soutenant la citoyenneté active, en promouvant les valeurs et initiatives d'empowerment individuel et collectif. Elle contribue également à améliorer la qualité de vie et le bonheur des personnes, notamment en offrant plus d'emplois et de services.

« Solidaire » : la solidarité est une valeur, tout comme l'égalité et la justice sociale, ces trois valeurs sont à la base de la morale collective d'une société, elle est souvent confondue avec l'altruisme, la bienveillance, la générosité sont d'autres valeurs morales. Socio-économie et solidarité basée sur des valeurs humaines et des principes de solidarité qui prône la reconnaissance de l'autre comme fondement de l'action humaine et source d'innovation politique, économique et sociale. C'est une économie locale, collective, responsable et citoyenne, respectueuse des hommes et des ressources, plurielle et solidaire, créatrice de valeur économique et sociale à travers les territoires.

Les structures de l'économie sociale sont classées en quatre grands groupes :

- Coopératives : sont des groupes de personnes poursuivant des objectifs économiques, sociaux ou éducatifs communs. Ils sont gérés par les membres à leurs risques et périls et sur la base d'une égalité de droits et d'obligations entre chaque membre.
- Mutuelles : Ensemble de personnes qui choisissent de partager les frais pour prévenir et corriger les risques qu'elles supportent. Par conséquent, leur principe fondateur est l'unité.
- Associations : Est un accord par lequel deux ou plusieurs personnes regroupent leurs connaissances ou leurs activités de manière permanente dans un but autre que le partage des bénéfices. Les associations représentent la majorité des établissements du champ socio-économique. Elles sont présentes partout, dans le monde du sport, de la culture, de l'éducation, de la famille, de la santé et de la société, de l'environnement...

- **Fondations** : C'est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident de manière irrévocable l'attribution de biens, droits ou ressources en vue de l'exécution d'une œuvre d'intérêt général et non lucrative.

En outre, l'ESS joue un rôle important et croissant dans nos économies et nos sociétés, car elle fournit des emplois, une protection sociale et des avantages économiques et d'autres sociétés. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) désigne les organisations et entreprises fondées sur les principes de solidarité et de participation qui produisent des biens et des services tout en poursuivant des finalités à la fois économiques et sociales. Nous connaissons tous des coopératives, des mutuelles, des associations ou des entreprises sociales qui œuvrent dans le domaine social et/ou économique. Nous concluons que l'ESS est composée d'organisations et d'entreprises diverses, qui partagent toutes les mêmes objectifs sociaux et économiques, valeurs et principes de fonctionnement.

D'autre part, le concept de développement local a émergé en France au cours des années 1960 et 1970 en réponse aux pratiques interventionnistes d'aménagement du territoire fondées sur la logique sectorielle des secteurs. Attirant le sentiment d'appartenance des personnes à leur lieu de résidence, il propose de prendre en compte leurs attentes et les incite à prendre des initiatives dans tous les domaines pouvant contribuer à assurer leur bien-être et un développement socio-économique harmonieux (Valérie & Jean-Marc Callois, 2005). Ce processus est notamment lié à une volonté endogène de valorisation des caractéristiques et des ressources locales, conjuguée à une volonté exogène d'ouverture du territoire d'une manière qui permette une intégration à des niveaux non locaux de temps supérieur. Ces facteurs, associés à l'évolution des modèles économiques du fait des mutations de la structure de production française (remise en cause des grandes unités de production, montée en puissance des Entreprises et de l'Industrie) des petites et moyennes entreprises (PME-PMI), répliquant les approches...), ont contribué dans les années 1980 à la reconnaissance de la pertinence des pratiques de développement local comme outils d'aménagement du territoire (Valérie & Jean-Marc Callois, 2005).

1.1.1 Principes et dimension de l'économie sociale et solidaire

Une culture de solidarité, d'entraide et de travail collectif a toujours fait partie des traditions et coutumes des populations locales des pays du Maghreb. Cependant, l'émergence de l'économie sociale et solidaire sous une forme structurée et organisée, notamment pour sa composition interconnectée, est relativement récente dans ces trois pays (Maroc, Algérie, Tunisie).

Au Maroc et en Tunisie, l'organisation de la filière a commencé dans les années 1980 et au début des années 1990, suite à l'adoption de plans d'ajustement structurel. En Algérie, une socio-économie modernisée a émergé au milieu des années 1990 visant à atténuer les effets de la transition vers une économie de marché, accompagnée d'une augmentation de l'exclusion, de la pauvreté et du chômage. Les organisations socio-économiques et solidaires se sont développées au Maghreb et ont pris pied dans un certain nombre de domaines longtemps réservés par l'État, la fourniture de services et d'équipements de base, notamment dans le monde rural, la lutte contre l'analphabétisme, la création et l'accompagnement de projets de développement, promouvoir et intégrer les femmes dans le circuit économique, promouvoir les activités génératrices de revenus, etc. Doté d'un énorme potentiel, le secteur gagnera désormais à être fortement valorisé et structuré pour en faire un vecteur de développement socio-économique, de création d'emplois et de revenus (Malika ahmed-zaid) & Touhami Abdelkhalek zaid, 2013)

Au Maghreb, le premier constat repose sur la diversité et l'hétérogénéité des composantes du secteur de l'ESS. Selon les normes européennes, si certaines organisations parviennent à développer une valeur ajoutée combinée - sociale et économique -, d'autres remplissent leur mission sociale avec une faible orientation économique. Cette situation ne contribue pas à faire émerger l'ESS dans les débats nationaux et régionaux, d'autant plus qu'elle n'est que marginalement intégrée par les forces politiques, économiques et syndicales (Malika & Touhami, 2013 Op cit p3).

Au Maroc, des dispositifs publics ont été mis en place après la mise en place de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) en 2005, pour mieux accompagner et structurer le secteur de l'ESS.

Ainsi, la croissance de l'économie informelle est allée de pair avec l'émergence des structures de l'ESS à la fin des années 1980 et au début des années 1990. En effet, l'adoption du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) a continué à se faire avec des accords passés avec la Banque Monétaire Internationale. Fonds et la Banque mondiale qui ont abouti à la séparation de l'État d'un certain nombre de sphères économiques et sociales, avec des conséquences néfastes pour l'État, l'emploi, la prestation de services publics et le pouvoir d'achat de la population. Depuis le lancement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH) du Roi Mohammed VI en mai 2005, les organisations socio-économiques et solidaires se sont de plus en plus impliquées dans l'identification des besoins des personnes pour mener des activités génératrices de revenus et projets, pour améliorer l'efficacité de l'impact du projet sur

les bénéficiaires, participer aux instances financières et de gouvernance de l'INDH (Ibidem, P14).

1.1.2 Approches et mécanismes d'ESS au profit de développement local

A l'instar de l'approche du Pierre Teisserenc¹ que nous avons essayé de résumer comme suit « *Les politiques de développement territorial changent notre façon de penser la gouvernance et la gestion des territoires. La verticalité de l'organisation administrative est considérée comme le problème par l'approche globale du territoire et de sa population. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de développement, un nouveau mode d'organisation a émergé qui permet aux décideurs locaux et à leurs partenaires de se mobiliser autour de projets de développement. De huit sites, les politiques locales de développement tentent d'identifier les acteurs et actions impliqués dans la mise en œuvre de ces politiques, pour comprendre les dynamiques sociales et institutionnelles que leurs travaux génèrent et rendre compte des enjeux identitaires auxquels sont confrontés leurs territoires et leurs populations lors de ces transitions. Il semble que la mise en œuvre de ces politiques de développement territorial corresponde à une forme particulière de gestion de l'action collective au niveau local, dont l'efficacité repose notamment sur la capacité locale à développer le territoire, développer des projets et diagnostiquer, négocier et signer des actions. Dont l'analyse permet de déterminer les conditions de succès des actions menées* ».

Quelques-uns considèrent que l'approche du Xavier Greffe² en ce qui concerne le développement local, mérite d'être retenue, du fait que selon son raisonnement, *Le développement local doit également prendre en compte la théorie du développement « par le haut » (choix économiques décidés par l'État selon des logiques sectorielles fondées sur l'inégale répartition des facteurs de production sur les territoires) et le développement « par le bas », (les ressources d'un territoire, les besoins de ses habitants, et les initiatives qu'il entreprend, conjuguées aux ressources disponibles, est à l'origine d'un moteur de développement), est fiable : les dynamiques locales sont étrangères les unes aux autres, mieux vaut constater qu'aujourd'hui elles sont profondément interdépendants : le développement local*

¹ Professeur des universités en sociologie politique, enseigne à l'université Paris 13 où il dirige le Centre d'Étude et de Recherche sur l'Action Locale (CERAL) ainsi que le DESS de Conseils aux collectivités territoriales en matière de politique de développement et politique d'environnement.

² Professeur émérite "Économie publique, Économie des Arts, Administration publique, Politique économique "

peut créer un environnement en l'absence de travail "La mise en œuvre de grands projets industriels risque d'entraîner un stress excessif".

Poursuivant son raisonnement, le même auteur (Xavier Greffe) a isolé six caractéristiques liées au concept de développement local :

Un projet de développement local est transversal : il doit intégrer les domaines économiques, sociaux et culturels de la société et de la culture afin que les représentants du territoire et les réalisations économiques interagissent ensemble.

Les territoires capables d'établir un projet de développement local peuvent être de taille et de statut divers : il est important qu'ils soient « ... des espaces de vie... où l'on peut intégrer une culture identitaire culturelle et une économie unique... ». Un projet de développement local est une démarche collective qui nécessite la synergie de tous les secteurs du territoire (élus, entrepreneurs, associations, organisations, travailleurs, etc.) (Valérie Angeon & Jean-Marc Callois, 2005).

Le développement de la localité repose principalement sur la capacité de production endogène d'un territoire, ce qui ne signifie pas qu'il est fermé sur l'extérieur, mais au contraire, l'ouverture est propice aux échanges en de nombreux endroits. C'est le point de vue que défend également Bernard Pecqueur ³ *"En fait, le développement local n'est pas du localisme, il propose un réseau de lecture du développement qui vise à capter sous une même chose une organisation masculine de production et de diffusion de matériel et de richesse. Dans une perspective d'évolution globale, sans nous enfermer dans l'examen des microéconomies"*.

Enfin, les pouvoirs publics locaux doivent participer au projet de développement local en proposant des activités socio-économiques autour de celui-ci. Cette fonction traite des notions de catalyse et d'accompagnement, il s'agit de permettre à différentes initiatives de se concrétiser sans les entraver par des trend planning. C'est aussi ce qu'envisage Pierre Teisserenc lorsqu'il observe que *"le rôle des élus repose sur une maîtrise inter-organisationnelle plutôt qu'intra-organisationnelle..."*. Les principales caractéristiques du développement local ayant été isolées, Xavier Greffe est en mesure de fournir une définition composite du développement local que nous conserverons tout au long de notre article *« Le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sur un territoire fondé sur la mobilisation et coordination de ses ressources et de son énergie. Il sera donc le*

³ Bernard Pecqueur est docteur d'État en économie et diplômé en science politique. Il est professeur à l'Université de Grenoble Alpes au laboratoire Territoires.

produit des efforts de la communauté résidentielle, il questionnera l'existence d'un projet de développement qui intègre ses composantes économiques, sociales et culturelles, il transformera un espace contigu en un espace de solidarité positive ».

1.2 Intégration des femmes dans les projets de développement de l'ESS

L'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes est une question transversale qui conditionne la réalisation d'un développement humain durable. Les femmes représentent plus de la moitié de la population, elles effectuent près de 66% du travail dans le monde, mais ne perçoivent que 10% des revenus et détiennent 1% de la richesse¹. Ils sont les premiers touchés par la pauvreté. L'ESS, avec son objectif de promotion de l'égalité et du développement durable, a les atouts pour réduire ces inégalités (structure démocratique, changement social, primauté des individus sur le capital, etc.). Les femmes sont également majoritaires : en Europe, 66 % des participants au mouvement sont des femmes au Canada, passant à 70 %, et en Afrique à 80 %. Ils contribuent au développement de cette économie à l'échelle mondiale en fournissant des services essentiels à leurs collectivités, en créant des commerces et des industries, en soutenant la vitalité socio-économique de leur territoire⁴.

Ici, la question des femmes dans l'économie solidaire commence par la perception de leur invisibilité, d'être marginalisées et de ne pas reconnaître les droits infâmes des femmes. De nombreux groupements féminins de base ont investi du temps et de l'énergie à un moment ou à un autre de leur vie pour gagner un revenu, ne serait-ce que pour maintenir leurs groupements actifs ou pour se justifier, pour eux-mêmes ou pour leur famille, avec leurs camarades. Bien que nous manquions de données exactes, un premier regard sur les groupes de programmes L'opportunité de solidarité de la province de São Paulo nous montre la participation massive des femmes. Cela ne tient pas compte de l'existence d'un certain nombre de groupes à commencer par une forte présence féminine et ces groupes, dans la mesure où ils parviennent

⁴ Source : Rapport du séminaire international sur l'Economie Sociale et Solidaire avec Perspective de genre – Femmes du Monde – 2012

à obtenir des revenus ou à gérer des fonds plus importants, proviennent de prêts ou de dons, devenant progressivement plus masculins⁵.

À cet égard, il est intéressant de s'appuyer sur l'expérience du groupe de femmes noires Oriashé de la ville de São Paulo, qui a été fusionné avec le groupe de percussions, qui a commencé plus blanc. La prise de conscience partagée par le groupe de l'objectif d'autonomisation des femmes noires a conduit le groupe à élargir ses stratégies, à créer un centre de banlieue et à promouvoir diverses activités. Enfin, il y a des tentatives de revisiter l'économie et l'économie solidaire à partir de la théorie économique féministe. La Conférence sur les femmes et l'économie solidaire, de l'Alliance pour un monde responsable, multiple et solidaire, se propose d'assumer cette tâche, en réunissant des militantes et des chercheuses de France, du Québec et du Brésil. Dans le document proposé pour développer le projet (Khadija Abelchaguer & Hanane Chaabi & Aïcha Lekbaïdi & Manké Sylla, 2012) « Rôle et place des femmes dans le développement économique solidaire », elles ont identifié les enjeux suivants : Reconnaissance de la contribution des femmes à la production de richesse et à l'amélioration du bien-être social, implique la rupture avec la logique monétaire, la maximisation du profit et l'accumulation du capital. Reconnaissant qu'un minimum de confiance, de courtoisie et de réciprocité, apprises dans les relations familiales et amicales, aucun échange économique n'est vraiment possible désormais. Le véhicule économique qui construit leur richesse en extrayant ces « biens spéciaux » est le « lien social », comme s'ils constituaient une ressource inépuisable et inestimable. Cette méconnaissance du rôle fondamental de l'économie non monétaire dans le développement rend invisible une grande partie du travail des femmes dans la société, et le dévalorise. Considérer la valeur des activités non monétaires exercées par les femmes ne résoudra rien si elles n'ont pas simultanément accès à un travail rémunéré, un véhicule privilégié qui leur permet une autonomie minimale (Khadija Abdelchaguer & al, 2012).

2.Méthodologie

2.1. Méthodologie retenue & choix de la région de l'oriental

Nous avons utilisé une étude qualitative exploratoire qui nous a permis de mieux comprendre pour analyser efficacement toutes les composantes du secteur de l'ESS et le développement

⁵ Miriam Nobre Agronome, maîtrise auprès du Prolam-USP, technicienne de la SOF – Sempreviva Organisation Féministe, activiste du Réseau de l'Economie Solidaire et Féministe et de la Marche Mondiale des Femmes.

local, chose qui nous a facilité la tâche pour Structurer les attributs et les problèmes que rencontrent les organisations de l'ESS et plus spécifiquement les coopératives féminines de la région. A ce sujet, Gavart-Perret et coll (2012), précise « *qu'une approche qualitative permet notamment une vision plus globale, holistique ou systémique à même de prendre en compte des interactions multiples et leur articulation avec un environnement particulier* ».

Plus précisément, pour étudier l'impact des coopératives féminines, on a opté pour la réalisation d'un entretien semi-directif avec le délégué régional de l'office du développement et de coopération d'Oujda ODCO. Le recours à ce choix est dû à la nature de notre recherche qui s'inscrit dans une perspective fonctionnaliste. Ceci-dit, une situation d'insuffisance de connaissance empêchant l'utilisation des méthodes les plus directes comme le questionnaire. Nous avons eu l'occasion de passer un entretien de 50 minutes avec le délégué régional enrichie avec des entretiens téléphoniques pour demander un complément d'informations en cas de besoin pour nous clarifier le chemin par rapport à notre étude, puisque notre sujet est un sujet nouveau par rapport à la région et il y a peu de chercheur qui ont mis le point sur ce phénomène.

Par ailleurs, le choix de la région de l'oriental, était un choix bien étudié de notre part, puisqu'on est de la région et on a remarqué une forte évolution par rapport à l'initiative de création et d'accompagnement des coopératives notamment les coopératives féminine, cela est dû principalement au fait que la région de l'Oriental a connu une mutation radicale grâce à l'Initiative Royale pour le Développement de l'Oriental qui a été lancée en 2003 et a transformé la région par la mise en œuvre de nombreux projets structurants, tout en poursuivant aujourd'hui le parcours accompagné pour se positionner comme un véritable pôle de croissance, pourvoyeur d'emplois et de richesses. Aujourd'hui, la région est dans une perspective d'amélioration continue parmi les région pilote du royaume en ce qui concerne le secteur de l'ESS, l'entrepreneuriat social,...

En effet, Le Conseil Régional de l'Oriental a conclu des conventions de partenariat et de coopération avec une quarantaine de coopératives féminines de la région dans le but de les aider à développer des projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois. Les conventions ont été signées par le président du conseil régional, Abdenbi Bioui, et les présidentes des coopératives bénéficiaires à l'occasion de la journée mondiale de la femme rurale (15 octobre) et de la journée nationale de la femme (10 octobre) tout en mettant l'accent sur le rôle que jouent les femmes au sein de société marocaine en général et dans la région de l'Oriental en particulier, ainsi les

encadrer et leur accompagner pour renforcer leurs compétences en matière de compétitivité et de commercialisation de leurs produits et les aider à améliorer leurs revenus et leur condition de vie, de créer des emplois et de contribuer à la dynamique de développement que connaît la région de l'Oriental et aux efforts qui y sont déployés par les différentes parties pour lutter contre la pauvreté et le chômage.

2.2 Résultats de l'enquête

D'après l'entretien-semi directif qu'on a effectué avec le délégué régional de l'office du développement et de coopération d'Oujda ODCO et quelques présidentes de coopératives féminines de la région, on a pu faire une analyse fine et un rapprochement entre les affirmations des acteurs clés de cette recherche on a pu ressortir le constat suivant :

L'ESS est un domaine très structuré et développé, qui par son développement contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle participe également à la création de dynamiques participatives et à la réalisation de bien collectif et social par la création de nouvelles opportunités d'emploi et d'insertion pour les jeunes porteurs de projets, contribuant ainsi au développement durable et à l'augmentation des revenus personnels.

C'est un pôle de croissance chose qui est sûre, car son développement contribue à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, créant des opportunités d'emploi nouvelles et d'organisation du secteur informel.

Parallèlement au développement de la société et aux objectifs de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, l'ESS regroupe désormais de nombreux partenaires, notamment les partenaires dépendants de la femme dirigeante. Au nom des différents acteurs de la filière et à travers des mesures volontaristes qui ont été prises basées sur l'élaboration d'une stratégie intégrée qui permet aux coopératives féminines de bénéficier des projets de développement et de fédérer à la société pour atteindre un ensemble d'objectifs et contribuer au développement socio-économique.

Dans ce contexte, la perspective des coopératives féminines participant au développement local a évolué et s'est déplacée vers des organisations opérant dans les sphères socio-économiques et solidaires au niveau local et régional. L'objectif fondamental de l'intégration des femmes de l'oriental au profit de l'ESS est de recréer des liens sociaux dans les échanges économiques pour mettre en place la valeur de la femme orientale et lutter contre les inégalités entre la femme et l'homme et intégrer l'approche genre dans le système et la politique de la région.

Figure 1 : Evolution du secteur coopératif féminin dans la région



Source : ODCO février 2022.

On remarque qu'il y a une forte évolution au cours des années par rapport à l'intégration du secteur coopératif féminin au niveau de la région à savoir qu'il y a + de 62.821 adhérentes et 620 coopératives féminines dans toute la région de l'oriental, ceci dit que cette évolution a contribué à l'avancement et à la croissance socio-économique et local de la région, et a produit un effet et un impact notamment sur 3 volets, à savoir le volet économique, le volet social et le volet environnemental.

➤ **Impact sur le volet économique :**

Le secteur coopératif occupe une place importante dans la structure économique nationale et régionale puisqu'il joue un rôle pilote dans le développement local et représente une part importante des programmes de développement socio-économique du pays en général et de la région de l'oriental en particulier.

Ce secteur a ouvert des horizons prometteurs pour la création de projets économiques et sociaux qui contribuent à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et l'insertion des petits producteurs dans le marché. Ces horizons sont sous-tendus par l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) ce qui a aidé à tracer les lignes directrices pour des changements significatifs tant dans la quantité que dans la qualité des coopératives.

Les coopératives jouent un rôle socio-économique primordial pour la population et ce à travers le public et les objectifs définis par les documents régissant l'espace coopératif et autres à travers l'améliorer de la situation socio-économique des membres adhérents, la réduction au profit des membres et grâce à leurs efforts conjoints du coût des marchandises et le cas échéant, le prix

de vente de certains produits ou services, l'amélioration de la qualité marchande des produits offerts ou des produits fabriqués et livrés aux consommateurs, le développement et la valorisation au maximum de la production, l'exécution d'œuvres sociales au profit des collaborateurs.

Dans ce contexte, on peut souligner la contribution socio-économique du secteur coopératif à travers :

- La création de projets générateurs de revenus qui permettent de lutter contre le chômage en créant directement ou indirectement des emplois.
- La contribution à l'éradication de la faim et à la réduction de la pauvreté en améliorant les conditions sociales et économiques des membres des coopératives et de leurs familles.
- L'émancipation de la femme orientale, notamment en milieu rural à travers les coopératives féminines, est passée à 2 280 organisations à fin 2015 avec 37 960 membres et un capital d'environ 18 millions de dirhams.
- L'insertion des jeunes diplômés dans le monde du travail par la création d'activités génératrices de revenus dans le cadre de l'espace coopératif.
- La contribution à l'abolition du secteur informel par son encadrement dans les coopératives.
- La lutte contre l'analphabétisme, la formation de toutes les classes sociales, notamment en milieu rural.
- La concrétisation des projets coopératifs, l'assistance au niveau des moyens et des compétences, l'accompagnement tout au long du projet pour leur assurer une bonne gouvernance et une bonne gestion.

➤ **L'impact sur le volet social :**

L'objectif principal des coopératives féminines et leur contribution dans le volet social c'est d'améliorer leurs conditions en leur donnant le droit à un revenu décent et suffisant.

Ainsi, l'effet de cette contribution permet aux femmes d'avoir un revenu régulier et de contribuer à leur vie par la commercialisation et la promotion de produits qui permettent aux femmes de nourrir leur famille et d'éduquer leurs enfants. Les soins prodigués à une femme

affectent positivement la famille car ils améliorent sa situation économique, sociale et sanitaire. Ses conseils ont un impact direct et durable sur le mode de vie de la famille et l'aident à mieux comprendre et prendre soin de son environnement. Ainsi, des formations mensuelles sur la communication professionnelle et la communication interpersonnelle sont prévues au profit des femmes.

➤ **L'impact sur le volet environnemental :**

Les coopératives féminines bénéficient largement d'un certain nombre de programmes constructifs et cela grâce aux formations, journée de sensibilisation... Pour mieux utiliser les ressources, et pour le respect des règles d'hygiène aux différentes étapes du processus de production. Notamment veiller à répondre aux exigences et conditions d'hygiène pour présenter aux consommateurs un produit/ service conforme aux normes de la qualité.

Résultat de l'impact : En effet, à travers notre propre analyse nous pouvons dire que le tissu coopératif de la région est une alternative et un mécanisme d'organisation et d'intégration de l'économie informelle, créant des conditions favorables pour que le secteur bénéficie de la sécurité sociale, créant des opportunités d'emplois, améliorant les conditions de vie et contribuant à la relance de l'économie nationale.

Aussi, à travers notre enquête, nous avons pu constater qu'il y a des contraintes qui freine le développement du secteur coopératif féminin dans la région, notamment :

Des contraintes subjectives comme :

- L'analphabétisme.
- Faible autofinancement (faiblesse ou manque d'investissement).
- Faible participation à l'activité coopérative (manque de conscience coopérative).
- Mauvais niveau de gouvernance (manque de ressources humaines performantes).
- Manque de réelle diversification des activités.
- Faible organisation, absence de structuration interne et dépendance (recours à l'aide de l'État).

Des contraintes objectives comme :

- Le non-respect du droit coopératif par ignorance ou par mauvaise foi.
- Difficulté à obtenir des prêts bancaires (problème des garanties).
- Difficulté d'accès aux réseaux de commercialisation (facteur de concurrence).
- Difficulté d'approvisionnement en matières premières et facteurs de production.

- Mauvaise coordination avec des institutions similaires.
- Manque d'infrastructures dans les zones reculées.

3. Perspectives et pistes de développement du secteur coopératif féminin de l'oriental

Aujourd'hui, l'enjeu pour le secteur coopératif dans la région de l'oriental est d'aller au-delà d'une simple réponse d'urgence intégrée à la précarité et aux mauvaises conditions de travail en s'auto-structurant - en interne et en externe - de manière cohérente et claire. La faiblesse structurelle constatée des activités rend difficile leur pérennisation et leur institutionnalisation et leur rôle d'interlocuteurs au niveau local ou régional. Il ressort de ce constat une image très fragmentée de la dynamique du secteur de l'ESS.

Bien évidemment l'économie sociale et solidaire constitue un véritable pilier du développement socio-économique et local à travers la mise en place de réformes nécessaires pour faire évoluer ce secteur et le maintenir dans une roue de croissance et d'amélioration continue.

Ainsi, le tissu coopératif féminin de la région de l'Oriental s'est fortement développé tant en nombre qu'en champ d'activité, après avoir signé et effectué des conventions avec le conseil régional de l'oriental dans le but d'accompagner ces coopératives dans le développement de projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois. C'est pourquoi la région de l'oriental est appelé à accorder à ce secteur beaucoup plus d'attention et de prendre des mesures plus importantes pour encourager la prise d'assaut dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, recréer du lien social dans les échanges marchands, en introduisant notamment des rapports de réciprocité entre les individus et agir pour le développement local dans une logique de proximité entre les individus, les organisations privées et les organismes publics, encourager les femmes à intégrer au profit de l'économie sociale et solidaire.

Dans cette optique, on peut mentionner quelques pistes et perspectives qui pourront contribuer au développement du secteur coopératif de la région :

- Encourager l'adoption du e-marketing et permettre aux coopératives de préparer des identités visuelles et les accompagner pour accéder à des plateformes électroniques pour commercialiser leurs produits et soutenir leurs capacités de commercialisation.
- Préparer et mettre en œuvre un programme de formation à distance pour renforcer les capacités des collaborateurs féminins et masculins.

- Accélérer le programme d'accompagnement pour suivre le rythme des coopératives nouvellement créées
- Valoriser la gestion immatérielle et compléter un système d'information pour numériser la procédure de création des coopératives et de mise à jour de leur statut
- Le recensement général des coopératives et de leurs fédérations : lancement du processus de recensement et achèvement du recensement pour chaque région.
- Développer des partenariats stratégiques et pratiques distingués pour encourager la création de nouvelles coopératives et soutenir et suivre le rythme des coopératives existantes
- Lancement des formations nationale et internationale pour les coopératives de femmes en partenariat avec des centres /académies étrangère pour la formation et la consultation sur les compétences en leadership et l'entrepreneuriat collaboratif (Comment devenir un leader collaboratif efficace).

Conclusion & Discussion

Au niveau de la région orientale, l'économie sociale et solidaire s'enracine dans la présence de plus de 3300 coopératives regroupant environ 25000 adhérents selon des statistiques officiels, qui contribuent positivement au mouvement économique régional. (ODECO 2022).

La dernière période consacrée à la création d'une plateforme de promotion des produits locaux de la région est en cours de construction, qui deviendra un lieu d'échange d'initiatives de tous les membres afin de soutenir la coopérative et les organisations, en grande partie dirigées par des coopératives de femmes, notamment dans le domaine de la commercialisation des produits terroirs (ODECO 2022).

Néanmoins, malgré les progrès enregistrés pour accroître le développement du secteur coopératif féminin de la région de l'oriental, on a pu constater à travers cette étude que ce dernier présente encore de nombreux défis juridiques, institutionnels et socio-économiques, et que l'enjeu des coopératives féminines dans le domaine socio-économique et solidaire est encore plus limité chez les hommes que chez les femmes, non seulement à l'oriental mais aussi dans d'autres régions du Royaume, à l'exception de certaines régions telles que la région Souss Massa Draa ou la région Tanger-Tétouan, ce qui se traduit à travers l'absence des unions de coopératives ou d'associations 100% féminines dans le domaine de l'ESS.

Ceci, nécessite d'adopter une approche participative qui inclue tous les acteurs et parties prenantes de terrain, y compris les pouvoirs publics, les organisations nationales, les gouvernements locaux, le secteur privé, les chercheurs universitaires, la société civile et les partenaires techniques et financiers, pour mener des recherches approfondies dans le domaine de l'intégration des femmes dans les marchés socio-économiques et syndicaux à travers leur intégration et la protection de la productivité et de la solidarité socio-économiques, en s'appuyant sur de plus grands profits à travers des sociétés coopératives et productives.

À ce niveau, nous reconnaissons qu'un travail de double progrès doit être fait pour intégrer les femmes dans la gestion des coopératives productives, car nous avons conclu à travers cette étude que les moyens et les solutions les plus importants pour surmonter les contraintes de la non-présence des femmes dans les coopératives économiques comme requis, nécessite d'accélérer ce qui suit :

- Lancer le processus de préparation du troisième plan gouvernemental pour l'égalité, en tenant compte des résultats de l'évaluation finale du deuxième plan gouvernemental pour l'égalité et des évolutions et problèmes soulevés, notamment ceux produits par la pandémie.
- Révision législative et institutionnelle (fixation d'un quota pour les femmes et les filles entrepreneures d'accéder aux marchés publics, fixation d'un quota pour la représentation des femmes dans les conseils d'administration, fixation d'un quota pour la représentation des femmes dans les domaines de la prise de décision syndicale) .
- Politiques incitatives et sensibles au genre (octroi d'exonérations fiscales aux entreprises qui fournissent un travail décent et réalisation de la parité et de l'égalité entre les sexes, exonérations fiscales pour les entreprises qui emploient des femmes handicapées).
- Changer les représentations et les stéréotypes (communiquer sur les décisions de justice et les décisions de justice en faveur des femmes victimes de discrimination au travail).
- Encourager les filles à intégrer les filières techniques au sein des établissements de formation professionnelle afin d'impliquer les femmes dans la gestion technique des coopératives et associations. Sans oublier aussi les femmes rurales qui devraient bénéficier d'un soutien, d'un accompagnement et d'une éducation informelle pour surmonter les contraintes de l'analphabétisme et leur permettre d'acquérir des connaissances facilitant leur insertion dans le secteur.

- Accompagner les collectivités territoriales pour intégrer la planification genre dans les futurs plans de développement régional.

Au final, ce sujet d'étude, reste récent et d'actualité pour la société civiles, les organisations de l'économie sociale et solidaire de l'oriental en général et les chercheurs universitaires qui s'intéressent en particulier à ce domaine ,de ce fait d'autres pistes de réflexion peuvent être discuter à cet égard.

Bibliographie

- Aït Haddout A. & Jaouad M., 2001, « L'économie sociale au Maroc : approches méthodologiques et acteurs en présence », in Khrous (dir.), Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation, Casablanca, Fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines.
- Baron C., 2001, « Dynamiques de proximités et développement local urbain, le rôle des systèmes d'échanges locaux », Némésis, « Economie plurielle, économie solidaire : l'emploi en question », n° 3.
- Baron C., 2003, « La gouvernance : débats autour d'un concept polysémique », Droit et Société, « La gouvernance en Europe : une approche interdisciplinaire », n° 54, juin.
- Catherine Baron & Malika Hattab-Christmann « Economie solidaire et nouvelles formes de gouvernance au sud Les associations de développement local au Maroc » RECMA Revue internationale de l'économie sociale N ° 295.
- Defourny J., Develtere P. et Fonteneau B. (édit.), 1999, L'économie sociale au Nord et au Sud, Paris, Bruxelles, éd. De Boeck Université.
- Deler J.-P., Fauré Y.-A., Piveteau A., Roca P.- J., 1998, ONG et développement, société, économie, politique, Paris, Karthala.
- Develtere P., 1998, Economie sociale et développement (Les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement), Paris, Bruxelles, De Boeck Université.
- Hattab-Christmann M., 2003, « Economie solidaire : facteur de développement local durable ? » in Khrous (dir.), Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation, Casablanca, Fondation du roi Abdul Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines.
- Laville J.-L. (sous la direction de), 1994, L'économie solidaire (Une perspective internationale), Paris, éd. Desclée de Brouwer, coll. « Sociologie économique ».
- Valérie Angeon & Jean-Marc Callois, 2005 « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? » revue Economie et Institutions – n°6 et 7.
- Védélago F., 2002, « Collectivités territoriales, Etat et associations dans le développement local : gouvernance et associations », Le mouvement associatif au Maghreb, CRASC.